



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question orale n° 1255

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde souhaite interroger M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur le projet de Tangentielle nord. La Tangentielle nord est un projet de liaison ferrée pour voyageurs entre Sartrouville et Noisy-le-Sec dans un premier temps, et entre Pontoise et Le Bourget dans un second temps. Ce projet de tangentielle offre l'opportunité de se déplacer autrement et de gagner en qualité de vie, tant en confort de déplacements, avec des liaisons ferroviaires de banlieue à banlieue performantes, qu'en confort acoustique, avec la mise en place de protections durablement efficaces. Ce projet est véritablement attendu par les populations concernées et représente une véritable chance pour les villes desservies. Toutefois, il semblerait que dans un premier temps le trajet choisi, sans concertation avec les élus concernés, pour la première tranche des travaux s'arrêterait à la gare du Bourget. Or, il est sans doute nécessaire et plus opportun d'envisager dès la première phase de pousser la ligne jusqu'à la gare de Drancy-Bobigny, car ceci permettrait d'ores et déjà de relier la tangentielle à la ligne de tramway n° 1 qui relie Noisy-le-Sec (station de RER E) à Saint-Denis. De plus, ce prolongement avec la gare de Drancy et l'interconnexion avec la ligne de tramway n° 1 permettrait de relier le campus universitaire de Bobigny qui dépend de l'université de Paris XIII-Villetaneuse au campus principal de cette dernière, mais également l'hôpital Avicenne, qui reçoit une grande partie des populations situées autour du tracé de la Tangentielle nord. Cependant, des inquiétudes demeurent notamment chez les élus sur le financement et le respect des délais de ce projet. C'est pourquoi il lui demande, d'une part, de l'informer sur les garanties de financement et de respect des délais de ce projet et, d'autre part, de voir s'il ne serait pas envisageable d'étudier la possibilité d'intégrer dès la première tranche de travaux la gare de Drancy.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1255

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5457

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 mai 2005

Question retirée le : 4 octobre 2005 (Retrait à l'initiative de l'auteur)